

## Humeurs.... Public et privé

1-Lors d'une visite dans un collège privé sous contrat,le Ministre de l'Éducation nationale déclare qu'il n'y a pas lieu de faire une différence entre les établissements publics d'une part et les établissements privés d'autre part.

2-Les responsables locaux et nationaux du privé s'indignent de constater qu'ils ne sont pas en mesure d'inscrire tous les élèves qui le demandent "faute de place",entendez faute de postes en nombre suffisant. L'explication donnée à ce merveilleux phénomène est très simple,elle coule de source:"le privé"est plus efficace que le "public",d'ou la demande massive des familles... Conclusion,il urgent de donner davantage de moyens au "privé".Bien entendu,on se garde bien de préciser que le "privé" s'affranchit allègrement de toutes les contraintes et contradictions qui s'imposent au "public".

Ces faits ne peuvent être détachés du discours "libéral" qui s'étale dans les médias. L'État n'est légitime que dans la mesure ou il facilite l'action du marché. Public et Privé étant confondus,il s'agit donc d'équilibrer l'offre et la demande,tout simplement. Que l'État affiche des objectifs en terme d'intégration,d'égalité des chances etc. c'est tout a fait inutile puisque la "main invisible" du marché va conduire,naturellement,vers le meilleur équilibre possible.

Poussons donc un peu plus loin ce principe.

Le privé sous contrat,en grande majorité catholique,est,pour l'instant du moins,à but non lucratif. Ce qui pour le marché est, déjà, une anomalie, anomalie qui ne subsistera que le temps nécessaire à l'intégration (ou réintégration) de l'Éducation dans l'économie de marché via l'OMC. Derrière la demande d'égalité de traitement public privé,s'avancent avec discrétion mais en rangs serrés,tous ceux qui comptent investir dans ce nouveau et lucratif champ de profits. Que ceux qui en douteraient regardent ce qui se passe dans les formations professionnelles des services,à tous les niveaux. Les "boites" poussent comme des champignons,avec des créations de diplômes plus ou moins "fantaisies"qui n'ont d'autre valeur que celle du chèque qu'il a fallu donner lors de l'inscription.

Alors MMES et MM. les chantres actuels du "privé",patience! vos structures aussi seront bientôt regardées comme des mangeuses de crédits publics,lourdes et inefficaces. Ce n'est qu'une question de temps...

J.RAKOWITZ